

Le gouvernement défie les concessionnaires

Les importations de véhicules plafonnées à 400 000 unités/an

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3606 - Jeudi 2 juillet 2015 - Prix: 10 DA

Prise en charge des revendications

L'Etat «déterminé» à honorer ses engagements envers la garde communale

Page 4

Angoisse, stress et tension avant la date

Cafouillage entre ministres autour des résultats du Bac

Page 2

Incantation

Par Mohamed Habili

L'ainsi nommée CLTD, ou CNLTD, existe-t-elle toujours ? Oui, sans doute, du moment qu'elle ne s'est pas dissoute, ni officiellement ni officieusement, s'il faut du moins en croire les médias et l'actualité, car en termes d'impact réel on peut dire qu'elle n'a jamais été. Mais à comparer sa présence sur le devant de la scène, ou plus exactement dans les médias, il n'y a pas si longtemps, et la discrétion dont elle fait preuve désormais, on peut se demander si elle n'a pas décidé d'arrêter les frais sans devoir pour cela le crier par-dessus les toits. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne fait pas de doute qu'elle retrouvera son allant et sa causticité, et du même coup sa place disproportionnée dans les médias, le moment venu. Il faut pour cela que la santé de Bouteflika vacille de nouveau. S'il y avait rechute, et que cela nécessite son transfert d'urgence à l'étranger, il serait plus que jamais question de crise monstre et de l'urgence qu'il y aurait à organiser au plus vite une présidentielle anticipée pour créer les conditions du redressement. Ainsi parlait-on il y a encore trois mois. Entre-temps, il y a eu le procès Khalifa, ou plutôt un volet du procès Khalifa, et tout récemment, la visite de François Hollande dont les propos sur la santé intellectuelle de Bouteflika se sont inscrits en faux contre certaines allégations. Ali Benflis n'a guère apprécié ce qu'il a affecté de prendre pour une ingérence dans les affaires intérieures du pays.

Suite en page 3

Fermeture de cliniques privées et mises en garde pour d'autres

Boudiaf passe à la matraque



Ph > E. Soraya/L. A.

Après plusieurs visites d'inspection inopinées effectuées à travers le pays et la réception des résultats, le ministre de la Santé a procédé à la fermeture définitive de deux cliniques privées et une pharmacie.

Page 2

DOUBLE BONUS

2X PLUS D'APPELS*

50^{DA} = 100^{MIN}

VALABLE 24H/24

*720#

* Utilisable 24h/24 vers le réseau Orange. Tarification avantageuse de 1,75 DA/30 sec vers les autres réseaux nationaux. Nombre de souscription limité. Validité de souscription 24h. Promotion valable du 19 juin au 02 juillet.

www.djezzy.dz



مرحباً بالغد DJEZZY جازي

Fermeture de cliniques privées et mises en garde pour d'autres

Boudiaf passe à la matraque

■ Après plusieurs visites d'inspection inopinées effectuées à travers le pays et la réception des résultats, le ministre de la Santé a procédé à la fermeture définitive de deux cliniques privées et une pharmacie.

Par Yasmine Ayadi

La décision a été prise et exécutée à l'issue des résultats obtenus des visites d'inspection que le ministre de la Santé et les cadres de son département ont effectuées pendant plus d'une année à travers les établissements de santé du pays. Dans un communiqué rendu public par le ministère de la Santé, il est indiqué la fermeture définitive de deux cliniques privées suite aux visites inopinées effectuées. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a en fait procédé à la fermeture définitive d'établissements de santé privés et adressé des avertissements et des mises en garde à d'autres. Les premiers résultats, wilaya par wilaya, commencent à tomber suite à l'opération inopinée d'ins-



P.H.E. Sornyaél, A.

pection des différents établissements privés activant dans le secteur de la santé. «En attendant la synthèse de tous les résultats, certaines wilayas ont livré leur verdict», précise mardi le ministère de la Santé dans un communiqué. Ainsi, une clinique privée a été définitivement fermée à Blida pour la réalisation «non autorisée» d'un bloc opératoire et l'extension non réglementaire des activités médico-chirurgicales, note la même source. Dans la wilaya de M'sila, une autre clinique a connu le même sort pour «mise en danger de mort d'un nouveau-né évacué sans respect des mesures de sécurité (absence d'assistance

respiratoire, d'accompagnement médical ou paramédical)», explique le ministère qui informe que le propriétaire de l'établissement employait «au noir» du personnel paramédical et qu'il a même eu la «velléité d'interdire l'accès de son établissement aux praticiens inspecteurs». A Tissemsilt, une officine pharmaceutique a été définitivement empêchée de rouvrir pour «vente de médicaments périmés», relève le ministère de la Santé qui a également procédé à la fermeture provisoire de 15 jours de la clinique médicochirurgicale d'Oran pour «manquement aux règles d'hygiène». «Le bilan exhaustif de l'opération d'inspection sera

rendu public dès sa finalisation», souligne la même source, estimant que les premiers enseignements à tirer interpellent sur l'urgence d'actualiser le corpus réglementaire régissant le secteur privé de la santé notamment le cahier des charges ainsi que l'indispensable mise en place d'organes de contrôle à vocation régionale.

A qui le tour ?

Les visites d'inspection réalisées par le ministre de la Santé ont eu pour objectif de redorer l'image de l'hôpital algérien et de travailler sur la base des constats, suggestions et plaintes

des employés de travailler pour l'amélioration des prestations de santé.

Le premier responsable de la Santé Abdelmalek Boudiaf accompagné des cadres de son département s'est enquis de la situation de chaque wilaya. La quasi-totalité des hôpitaux ont été visités dans cette optique et un constat mi-figue mi raisin a été relevé. Maintenant que les premières sanctions sont tombées, il reste à savoir qui seront les suivants au regard des dépassements et du non-respect des lois et des patients qui sont omniprésents dans les établissements de santé, public ou privé.

Y.A.

Fête de l'Indépendance de l'Algérie

Obama félicite Bouteflika

LE PRÉSIDENT américain, Barack Obama, a adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration, le 5 juillet, de la fête de l'Indépendance nationale, dans lequel il l'assure de l'engagement de son pays aux côtés de l'Algérie à «construire une société pacifique et prospère qui bénéficie à tous les citoyens».

«Je voudrais vous présenter, ainsi qu'au peuple algérien, mes meilleurs vœux au moment où l'Algérie fête son indépendance le 5 juillet», écrit le Président américain dans son message. «Alors que nous affrontons des défis quotidiens, soyez assurés que les Etats-Unis se tiennent aux côtés de l'Algérie dans notre engagement à construire une société pacifique et prospère qui bénéficie à tous les citoyens», affirme le Président Obama. «Les Etats-Unis et l'Algérie se réjouissent d'avoir un partenariat robuste et croissant. Notre coopération étendue pour favoriser la croissance économique, la construction de liens plus étroits entre nos concitoyens et la promotion de la sécurité régionale, reflète nos multiples aspirations et intérêts partagés», indique le président américain. Obama a mis en exergue, dans son message, les efforts de l'Algérie pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région. «Je veux spécifiquement souligner l'importance de l'Algérie dans les efforts diplomatiques en cours pour faire progresser la paix et la sécurité dans la région, en particulier au Mali et en Libye», ajoute le président américain.

APS

Angoisse, stress et tension avant la date

Cafouillage entre ministres autour des résultats du Bac

Une grande confusion règne ces derniers jours, autour de la date de l'annonce des résultats du Bac. Celle-ci fut initialement fixée au 10 juillet 2015 par le ministère de l'Education nationale. Néanmoins, des annonces contradictoires n'ont cessé de fuser. Alors que Nouria Benghebrit, ministre de l'Education a déclaré avant-hier que «nous allons respecter la date fixée du 10 juillet pour annoncer les résultats», le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, a indiqué que les préinscriptions des nouveaux bacheliers se feront entre le 6 et le 10 juillet. «La date des préinscriptions des nouveaux bacheliers sera entre le 6 et le 10 juillet. Si les corrections sont achevées avant le 6 juillet, les préinscriptions se feront à cette date comme prévu initialement», a-t-il dit. Un cafouillage autour de la date de proclamation des résultats qui stresse encore plus les candidats et leurs parents. Une attente longue, épuisante pour les nerfs des futurs bacheliers et pour leur entourage surtout que ces épreuves ont été malheureusement marquées encore une fois par des erreurs qui ont induit les candidats en porte-à-faux. «On



P.H.E. Sornyaél, A.

ne sait même pas exactement quand les résultats seront affichés. Du coup, on est même plus stressé que nos enfants. Eux, ils ont eu quelques jours de répit où ils se sont vidés l'esprit. Nous, on n'a pas arrêté d'angoisser. Pendant toute l'année, pendant les jours d'examen et maintenant à attendre les résultats», témoigne la maman de Salim. «J'ai l'impression que c'est ma mère qui a passé le Bac tellement elle stresse !» raconte

Salim. Pour nombre de candidats, le véritable calvaire a débuté après les corrections des épreuves qui ont donné le coup d'envoi à une boule à l'estomac, point commun à toutes les terminales. Pour Samiha les premiers jours après les épreuves du Bac étaient synonymes de repos et de détente.

«J'étais soulagée de terminer les épreuves. Je me suis reposée, j'ai profité pour récupérer de longues nuits blanches. Je suis

sortie avec mes amis... C'était la décontraction totale», raconte-t-elle. «Mais depuis quelques jours, le stress est réapparu. Je ne sors plus, je ne mange plus. Je vivote, je passe mon temps sur le Net à la recherche d'informations concernant le Bac», ajoute-t-elle. «Maintenant, à quelques jours de l'annonce des résultats, il y a l'angoisse de l'attente, mais il y a aussi la crainte du ministère de l'Education nationale quant au taux de réussite», explique Lyes.

«Je n'en peux plus, vivement le jour de l'affichage !» avoue-t-il et d'ajouter : «Je stresse un max, je ne dors plus au fur et à mesure que le jour "J" approche». Certains candidats estiment qu'il ne sert à rien de stresser, les dés sont déjà jetés. «Sincèrement, le plus dur est passé et ce n'est pas maintenant que je vais mal mener mes nerfs et pour rien», affirme Mahdi. Même discours pour Samia : «Oui j'ai peur mais pas au point de me rendre malade. Advienne que pourra !» Combien seront-ils parmi les 800 000 candidats au Bac qui pousseront un soupir de soulagement le jour de l'annonce des résultats ? Il faudra bien patienter pour le savoir. Bonne chance à tous !

Meriem Benchaoui

Le gouvernement défie les concessionnaires

Les importations de véhicules plafonnées à 400 000 unités/an

■ Le ministre du Commerce, Amara Benyouenès, déclare la guerre aux concessionnaires et le gouvernement semble engagé plus que jamais à mettre de l'ordre dans cette activité. A partir de 2016, les importations de véhicules, qui seront soumises à une licence d'importation, ne devront pas dépasser les 400 000 unités par an.

Par Nacera chennafi

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre du Commerce, Amara Benyouenès. Lors des débats sur le projet de loi relatif au commerce extérieur présenté hier au Conseil de la nation, le ministre dira devant les sénateurs : «*Nous (instaurerons), en coordination avec le ministère de l'Industrie et des Mines, des licences pour l'importation des véhicules. Ces importations ne devront pas dépasser les 400 000 unités/an*». Benyouenès a justifié cette décision par le fait qu'il s'agit d'une disposition pour assainir la filière de l'importation de véhicules qui connaît plusieurs irrégularités et dysfonctionnements relevés dans une étude menée récemment par le ministère du Commerce. «*Nous nous sommes rendus compte d'une chose qui est quand même incroyable : c'est parmi les plus grands vendeurs de voitures en Algérie qu'il y a moins de déclaration d'impôts. Cela veut dire que leurs marges (bénéficiaires) sont faites à l'étranger*», avait déclaré le ministre le 2 juin dernier, dans son allocution prononcée lors de la cérémonie de remise du «*Trophée Export 2014*». Il avait aussi indiqué que les concessionnaires automobiles seront tenus, à partir de 2016, de déclarer l'impôt sur le bénéfice des



cières utilisées par les concessionnaires visent à transférer plus de capitaux (vers l'étranger), augmenter les charges et équilibrer leur comptabilité aux moyens de techniques de plus en plus utilisées pour échapper au contrôle financier et fiscal du pays». Il est à noter que l'Algérie est considérée comme premier marché dans la région concernant l'achat de véhicules. Pour rappel, le gouvernement a tenté de réduire le taux d'importation de véhicules à travers la suppression du crédit à la consommation sur les automobiles dans la loi de finances complémentaire de 2009, mais cela n'a pas empêché le maintien d'un niveau élevé d'importations de véhicules. Selon des statistiques des Douanes algérienne, «*entre 2010 et 2014, les concessionnaires ont importé 1 934 416 véhicules, avec un "pic" de plus 554 000 véhicules en 2013 pour un montant de 7,33 milliards de dollars*». En 2014, l'Algérie avait importé 439 637 unités pour un montant de 6,34 milliards de dollars, soit plus de 9% des importations globales du pays. Aujourd'hui, l'Algérie s'est engagée dans un partenariat avec les Français à travers l'usine de montage de «*Renault*» implantée à Oran. Cette voiture n'a pas encore trouvé sa place sur le marché national alors qu'on parle de discussions avec «*Peugeot*».

N. C.

sociétés (IBS), et ce, dans le cadre de la mise en place des licences d'importation. M. Benyouenès avait aussi affirmé que «*parmi les critères qui seront exigés (dans le cadre de ce mécanisme) figure la déclaration de l'IBS*». «*Nous allons toucher de très gros intérêts. Nous allons toucher des lobbies importants qui sont installés dans le commerce extérieur et qui sont dans l'importation depuis une quinzaine d'années avec des chiffres d'affaires absolument astronomiques*», a-t-il poursuivi. Il est à rappeler que le ministère du Commerce a réali-

sé récemment une étude sur l'activité des concessionnaires automobiles dans laquelle plusieurs irrégularités ont été relevées. La période d'étude est de 2013-2014, actualisant celle déjà réalisée pour la période 2010-2012. Selon ladite étude, l'activité de vente de véhicules demeure globalement bénéficiaire avec un gain de 18 milliards DA en 2013, huit concessionnaires ont enregistré, toutefois, des «*déficits importants*» allant jusqu'à 742 millions de DA pour un concessionnaire d'une marque française. Il a été souligné aussi que «*certaines pratiques finan-*

Projet de loi sur le commerce extérieur

Amara Benyouenès présente son texte au Sénat

Le ministre du Commerce, Amara Benyouenès, a présenté, hier, le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation, au Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire. Le projet de loi modifiant et complétant une ordonnance datée de 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises, stipule notamment le recours aux licences pour gérer les exceptions à la liberté du commerce. Ainsi le texte reformule plusieurs articles de cette ordonnance et y insère d'autres afin de mieux définir le concept de la licence et de son étendue, et de mettre en conformité la législation avec les règles de l'Organisation mondiale de commerce (OMC) dont celles régissant les licences d'importation et d'exportation. Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) avaient adopté à la majorité, en juin dernier, ce projet de loi à l'issue d'un large débat durant lequel ils avaient notamment plaidé pour des clarifications sur les modalités d'octroi de ces licences. Selon les réponses du ministre, une commission interministérielle regroupant les ministères des Finances, de l'Industrie et de l'Agriculture, présidée par celui du Commerce, sera chargée de l'octroi de ces licences. Une vingtaine de produits feront l'objet de licences d'importation, à l'instar des véhicules, des appareils électroménagers, du ciment, des ali-

ments de bétail, des produits cosmétiques et des détergents. Il faut rappeler aussi que le premier texte de loi sur les opérations d'importation et d'exportation de marchandises, au programme des membres du Conseil de la nation, vient amender et compléter l'ordonnance en vigueur, en précisant que les opérations d'importation ou d'exportation de produits se réalisent librement, mais sans préjudice des règles relatives à la morale publique, à la sécurité et à l'ordre public, à la santé des personnes et des animaux, à la faune et à la flore, à la préservation des végétaux et des ressources biologiques, au patrimoine historique et culturel, et à l'environnement. Dans ce cadre, le projet de loi, qui ajoute une des dispositions à l'ordonnance, précise la gestion des exceptions au principe de la liberté des opérations du commerce extérieur, à travers la mise en œuvre de restrictions quantitatives ou de contrôle des produits à l'importation ou à l'exportation. La reformulation de certains articles du texte de loi en question, l'introduction de nouvelles dispositions au contenu de l'ordonnance de 2003 sont prévues dans le but de donner plus de cohérence au texte et de mieux préserver les équilibres extérieurs, sauvegarder la santé et protéger les environnements. L'Assemblée populaire nationale reprendra, pour sa part, ses travaux en séance plénière lundi 6 juillet, et seront consacrés à la présentation et à l'examen de deux projets de loi, celui fixant les

règles générales d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, avant de se poursuivre le mercredi suivant, consacrés à la présentation au débat général du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 59-75 portant code du commerce. Les deux textes de loi seront soumis au vote, lors d'une séance plénière programmée pour le 21 juillet. Le second texte de loi au programme des députés pour débat général, à partir du 9 juillet, n'est autre que le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°75-59 du 26 septembre 1975 portant code du commerce. Le projet de loi vise à modifier les dispositions relatives aux sociétés à responsabilité limitée. Les dispositions amendant le code du commerce se limitent fondamentalement aux Sarl, avec l'effet d'en faciliter la création et de protéger davantage les associés, tout cela pour améliorer le climat des affaires dans le pays. Et, à cette fin, les exigences légales de capital minimum de la société à responsabilité limitée, ainsi que le rythme de sa libération seront fortement assouplis. De plus, l'avant-projet de loi introduit la notion de l'apport en industrie pour faciliter l'association entre les détenteurs de capitaux et des partenaires possédant déjà un savoir-faire ou des infrastructures. Le texte de loi fixe le nombre maximal des associés dans une Sarl de 20 à 50.

Thinhine Khouchi/ APS

LA QUESTION DU JOUR

Incantation

Suite de la page une

Et il n'a pas craint de le faire savoir, comme si c'était là une des choses qui se disent : donner clairement à penser qu'on fonde ses espoirs sur les malheurs personnels d'autrui. Même Soufiane Djillali a préféré pour la circonstance faire preuve de retenue. Ali Benflis a raté là une bonne occasion de se placer au-dessus de certaines contingences. S'il devait réagir aux propos du président français, alors qu'il pouvait tout aussi bien les ignorer, ç'aurait été justement de se féliciter de la nouvelle qu'ils comportaient, quitte à n'être cru de personne. Mais il n'y a pas que la santé du chef de l'Etat pour entretenir l'idée que le pays traverse une crise sans précédent dans son histoire, il y a aussi la chute importante des revenus pétroliers, qui elle par contre est bien réelle. Deux facteurs, l'un selon toute vraisemblance pure invention et l'autre en revanche une réalité tangible, ont conspiré à faire croire ici et là que le pays est au bord d'une énorme conflagration, par définition plus grande que celle d'octobre 1988. Louisa Hanoune parlait récemment de comités à mettre sur pied pour prendre en charge une révolution dont elle percevait, non pas seulement les signes avant-coureurs, mais les premiers soubresauts. On ne sait si depuis son parti a avancé dans cette tâche historique. Mais qu'un leader politique en vienne à tenir des propos de ce genre, dans un pays où quasiment rien ne bouge, en dit tout de même long sur l'état d'esprit de certains. Est-ce dans une intention incantatoire qu'on en est venu à ça? Dans l'espoir, autrement dit, qu'à force de répéter qu'on est dans la crise on finisse par la faire advenir? Toujours est-il qu'on a fait tant et si bien dans ce style qu'il y a maintenant Pierre Servent, un expert et auteur militaire français bien connu, qui a annoncé l'implosion de l'Algérie dans le cadre d'une émission télévisée consacrée au premier anniversaire de la proclamation du califat par Daech. Il s'y est pris à deux fois, et avec un tel manque d'à-propos à chaque fois qu'on se demande si son intention n'était pas de lancer une idée comme on sème une graine, dans l'espoir qu'elle germe.

M. H.

Prise en charge des revendications

L'Etat «déterminé» à honorer ses engagements envers la garde communale

■ Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, promet de veiller «personnellement» à la mise en œuvre de toutes les mesures prises au profit de la garde communale, en mettant en place «un dispositif permanent de suivi et de contrôle».

Par Louiza Ait Ramdane

Apparemment, le dialogue et la concertation engagés par le ministère de l'Intérieur avec la garde communale ont permis de répondre favorablement aux préoccupations socioprofessionnelles de cette frange de fonctionnaires qui a consenti de grands sacrifices au service de la nation durant la décennie de la tragédie nationale. Selon une source proche du dossier, Noureddine Bedoui souligne que «les pouvoirs publics demeurent déterminés à poursuivre ce processus de prise en charge des besoins socioprofessionnels de toutes les composantes de ce

corps et des ayants droit, afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et de leur assurer tous les égards et la considération qui leur sont dus».

Evoquant les acquis des agents de la garde communale, la même source cite, entre autres, l'augmentation du niveau des revenus par la revalorisation des primes et indemnités ainsi que la création de nouvelles indemnités, la mise en place d'un dispositif de retraite proportionnelle exceptionnelle avec différents avantages et la mise en place d'une pension spécifique d'invalidité.

La même source a mis en exergue également la garantie des droits acquis par les agents, notamment en matière de stabilité de l'emploi et du niveau de rémunération après leur redéploiement sur de nouveaux emplois, la régularisation de la situation des agents radiés ayant bénéficié de décision de justice de réintégration et les nouvelles mesures, prises récemment, permettant une couverture sociale d'un taux de 100%.

Le ministre de l'Intérieur a adressé des instructions aux walis leur demandant de veiller à la mise en œuvre, stricte et rigoureuse, de l'ensemble des mesures qui ont été prises et de participer activement à la consolidation de ce processus de prise en charge de cette frange de fonctionnaires. Le ministre a instruit les walis d'«assurer la coordination avec les démembrements de l'Angem de chaque wilaya afin d'assurer, dans les



Ph/B. Mehdi/A.

meilleurs délais, la mise en œuvre rapide et efficace de l'accès des agents retraités de la garde communale et des ayants droit au dispositif de micro-crédit». M. Bedoui relève le fait que les responsables locaux «se doivent de recevoir, dans les meilleures conditions, les agents de la garde communale et leur

ayants droit, de prêter une écoute attentive à leurs préoccupations et d'entreprendre toute action visant à apporter, dans le cadre des dispositions juridiques en vigueur, les solutions idoines».

Il note que les walis «se doivent d'accorder la priorité, ainsi qu'une attention particulière, aux doléances des familles des

agents victimes de la tragédie nationale, d'intégrer les agents de la garde communale et les ayants droit dans les programmes de logement, toutes formules confondues, en les faisant bénéficier de mesures de facilitation exceptionnelles».

L. A. R.

Timezrit/ Béjaïa Une construction sur un captage d'eau irrite les populations

DES DIZAINES de citoyens issus des villages Thililith Thainssarth dans la commune de Timezrit ont observé, hier, un sit-in devant le siège de la direction de l'hydraulique pour exiger des garanties sur l'absence de risques de contamination de MTH d'une source d'eau alimentant les villages en eau potable. Une contamination qui peut se faire, selon eux, suite à la réalisation d'une bâtisse par un citoyen sur le captage d'eau à qui il a été remis une autorisation par les services techniques de Sidi-Aïch avant que l'APC n'intervienne suite à une saisine par les populations des villages concernés. Les protestataires ont été reçus par le directeur de l'hydraulique qui s'est engagé à se rendre sur les lieux afin de faire un constat de lui-même. Il y a lieu de rappeler qu'une autorisation a été signée au profit du propriétaire par l'APC avant que celle-ci, qui a été saisie par les protestataires, n'envoie un courrier à la direction de l'hydraulique pour avis. Cette dernière a émis un avis défavorable avant de se rétracter par la suite en levant la réserve. Même la justice a été saisie par l'APC et l'association des villages concernés. Les mécontents qui ne semblent pas convaincus et encore moins rassurés, tentent d'obtenir l'avis d'un expert et contestent les avis de toutes les parties concernés ceux, notamment, des services techniques de Sidi-Aïch qui avait validé la construction sur le captage, celui de la direction de l'hydraulique, etc. H.C.

Boumerdès

Booster les investissements touristiques et halieutiques

La cadence des travaux de la zone d'activité spécialisée pour les métiers de la mer s'accélère à Zemmouri. C'est le chef de l'exécutif de la wilaya, Kamal Abbas qui a donné le coup d'envoi des travaux de terrassement de la zone d'une superficie de 20 hectares lors de la dernière visite qu'il a effectuée dans la région. Les délais des travaux d'aménagement de la zone sont fixés à 12 mois, a indiqué le wali. Le premier responsable de la wilaya a précisé qu'une quinzaine de projets d'investissement dans le secteur de la pêche ont été évalués et également localisés dans cette nouvelle zone d'activité par la Calpiref (commission d'aide à la localisation, la promotion de l'investissement et la régulation du foncier). Les formalités administratives pour les dépôts du permis de construire sont en cours. Il est certain que cette zone est une réelle opportunité et une aubaine pour les jeunes chômeurs de la localité d'accéder à des postes de travail directs et indirects. Le wali au cours de cette visite a lancé les travaux du projet de 60 locaux commerciaux à El Kerma et à Zemmouri pour éliminer les baraquements en zinc et aussi éradiquer le marché informel. Lesquelles baraquements offrent un décor qui n'honore nullement la

région et le paysage d'autant plus qu'elles se situent à proximité de la route nationale 24 du littoral très fréquentée par les automobilistes et notamment en cette période des vacances d'été par de nombreux estivants.

Pour les travaux du dédoublement de la voie de la route nationale 24 qui accuse un retard de plusieurs mois, le wali a reconnu que le projet certes a enregistré un retard dans sa réalisation qui s'explique par des oppositions des exploitants bien que les pouvoirs publics aient parachevé les procé-

dures réglementaires en matière d'indemnisation des expropriés. Néanmoins, le projet dans sa totalité sera achevé dans 8 mois, a rassuré le wali. Le projet en question, faut-il le signaler, entre dans le cadre du développement du secteur. Lequel consiste en le dédoublement de la route nationale 24 sur une longueur de 15 km depuis Seghirat dépendant de la commune de Thénia jusqu'à l'oued Issers dans la commune de Legata.

A. Kichni

Air Algérie prend livraison de son troisième Airbus A330-200

AIR ALGÉRIE a pris livraison de son troisième Airbus A330-200 le 01 juillet 2015 à l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger.

Coincitant avec la saison estivale et le mois de ramadhan qui se caractérisent par une forte demande, autant sur le réseau domestique que sur le réseau international, cette nouvelle acquisition vient renforcer la flotte actuelle de la compagnie. Equipé d'une nouvelle cabine dotée d'un système de diver-

tissement en vol de dernière génération et de sièges plus spacieux, cet appareil peut accueillir de 250 à 300 passagers, dont 18 en Business Class, 14 en classe Premium Economy et 219 en Economy.

Cette nouvelle acquisition offrira à Air Algérie une meilleure rentabilité, et aux passagers un meilleur confort particulièrement sur les long-courriers.

Communiqué

Industrie

Examen prochain des plans d'actions des groupes publics

■ Les dirigeants des 12 nouveaux groupes publics industriels présenteront leurs plans d'actions au ministère de l'Industrie et des Mines dans les tout prochains jours, a indiqué, à Alger, le ministre de ce secteur, Abdessalam Bouchouareb.

Par Asma O.

Lors de ces auditions, les managers de ces groupes, issus de la dernière restructuration du secteur public marchand industriel, vont présenter leurs stratégies et leurs plans d'actions qu'ils devront mettre en œuvre une fois avalisés, a déclaré le ministre à la presse, en marge de la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. «A la fin de ce cycle d'auditions, nous allons sortir avec des plans d'actions concrets et une matrice d'exécution bien précise», a avancé M. Bouchouareb, ajoutant que le groupe mécanique sera le premier à être auditionné. Une fois finalisés, ces plans doivent être présentés au Conseil des participations de l'Etat (CPE) pour adoption avant leur mise en œuvre. Le ministre a rappelé que la réorganisation du secteur

public marchand industriel avait été dictée par la nécessité de donner une nouvelle impulsion au secteur, considérant que l'ancien schéma d'organisation du secteur public industriel ne permettait pas la flexibilité dans la gestion des entreprises publiques. A rappeler que l'Etat a procédé, en février dernier, à la création de douze nouveaux groupes industriels dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand industriel. Ces entités, issues de quatorze sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), se composent de sept groupes nouvellement créés et cinq autres déjà existants. Les 7 nouveaux groupes portent sur les filières, respectivement, de l'agro-industrie, des industries chimiques, des équipements électriques, électrodomestiques et électroniques, des industries locales, de la mécanique, des industries métallurgiques et sidérurgiques et des textiles et cuirs. Quant aux 5 groupes déjà existants, il s'agit de la Société nationale



Ph.B. Mehdi/J.A.

des véhicules industriels (SNVI), du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), du groupe pharmaceutique Saidal, de la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA) et

du groupe minier Manadjim Aldjazair (Manal). Poursuivant sa déclaration à la presse, le ministre a indiqué que l'Algérie allait utiliser le bourbier pétrolier pour la production de certains

ciments spéciaux qui sont, jusque-là, importés, et ce, avec la contribution du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

A. O.

Energie

Investissements en hausse au 1^{er} trimestre

Les investissements engagés dans le secteur de l'énergie au premier trimestre 2015 ont atteint un montant de 327 milliards DA (3,6 milliards de dollars), en hausse de 19% par rapport à la même période de l'année 2014, selon le ministère de l'Energie. Cette augmentation des investissements a été enregistrée en dépit d'une contraction des recettes pétrolières, induite par la baisse des prix de brut. Pour ce qui concerne la production, il est relevé que dans le raffinage, il a été produit 7 millions de tonnes, tous produits confondus, contre 7,6 millions de tonnes durant la même période de 2014 (-8,2%). Afin de satisfaire la demande nationale en croissance continue, le secteur a importé 581 000 tonnes de produits raffinés (-9%). Les principaux résultats du secteur de l'énergie font également ressortir une nette croissance de la production de l'électricité

qui s'est située à 16 000 Gwh durant la même période (+8,5%). La production d'eau dessalée, quant à elle, a augmenté de 2% pour atteindre 96 millions de m³ au 1^{er} trimestre 2015 contre 94 millions de m³ à la même période de 2014. Côté consommation, les chiffres du ministère de l'Energie font état d'une nette progression de la demande énergétique nationale : le marché intérieur de l'énergie a consommé 15,4 millions de Tep d'hydrocarbures (+11%). Cette forte hausse a concerné le gaz naturel (+14%) dont la part a représenté 70% du total de la consommation énergétique, tandis que la consommation des produits pétroliers a augmenté de 4,9%. Il est relevé une baisse de 6% de la production primaire commerciale des hydrocarbures durant le premier trimestre à 38,1 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep). La part de la production des compagnies

étrangères en association avec Sonatrach a représenté 33% de la production totale d'hydrocarbures en Algérie. En outre, le secteur énergétique a réalisé une bonne performance dans la production pétrochimique à 924 000 tonnes (+82%) au cours du premier trimestre. Par ailleurs, la valeur des exportations d'hydrocarbures a fortement chuté à 8,7 mds de dollars entre janvier et mars 2015 (-44% par rapport à la même période de 2014). En revanche, les exportations des produits pétrochimiques ont enregistré une hausse à 247 millions de dollars (+33%), tirée par les augmentations de production et d'exportation de l'ammoniac et d'urée. La tendance baissière des cours a également pesé sur la fiscalité pétrolière qui a reculé à 573 mds de DA (-28%) contre 795 mds de DA, selon le même bilan.

Samy T./APS

Changes

L'euro pénalisé par la crise grecque

L'euro reculait un peu face au dollar hier, en raison de nombreuses incertitudes liées au dossier grec, alors que les créanciers de la Grèce examinent les propositions du pays qui tente d'obtenir une aide financière après son défaut sur sa dette vis-à-vis du FMI. La monnaie européenne valait 1,1125 dollar en fin de matinée, contre 1,1139 dollar mardi soir. Elle remontait légèrement face à la devise japonaise, à 136,71 yens contre 136,38 yens la veille au soir, comme le dollar, qui s'échangeait à 122,88 yens contre 122,44 yens mardi soir. «Les marchés vont une nouvelle fois se focaliser sur la Grèce,

avec quelques distractions en provenance des chiffres (pour juin) de l'emploi dans le secteur privé et de l'activité de l'industrie manufacturière aux Etats-Unis», notait un analyste chez FxPro. Un Eurogroupe devait se pencher hier sur les dernières propositions de la Grèce qui a fait défaut sur sa dette vis-à-vis du Fonds monétaire international (FMI) en n'honorant pas un remboursement de 1,5 milliard d'euros dû mardi. La Grèce se voit ainsi privé d'accès aux ressources financières de l'institution internationale et le restera tant qu'il n'aura pas apuré sa dette. Et «même cet évènement n'a pas été aussi

bouleversant que pouvait le laisser entendre la couverture médiatique, cela emmène la zone euro en territoire inconnu», commentait Connor Campbell, analyste chez Spreadex. Parallèlement, le volet européen du plan d'aide à la Grèce a comme prévu pris fin mardi soir, privant le pays de 16 milliards d'euros d'aide en tout genre, prêts, bénéfices sur les obligations détenues par la Banque centrale européenne (BCE), fonds pour les aides. Pour l'analyste de FxPro, «la stabilité relative des marchés n'aide pas le gouvernement grec, qui table actuellement sur le fait que les répercussions internationales

d'un "Grexit" (contraction de "Grèce" et "sortie" en anglais utilisée pour évoquer une sortie du pays de la zone euro, NDLR) seraient telles que ses créanciers ne laisseront pas une telle chose se produire. La livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 71,04 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5660 dollar pour une livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,0436 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9380 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1 171,70 dollars au fixing du matin, contre 1 171 dollars mardi soir.

N. H.

Dettes La Turquie disposée à aider la Grèce dans sa crise financière

LE PREMIER ministre turc, Ahmet Davutoglu, a annoncé que son pays était disposé à venir en aide à la Grèce, dans tous les secteurs, pour qu'elle puisse résoudre la crise financière qu'elle traverse. «Nous sommes prêts à faire le nécessaire du mieux que nous pouvons dans la coopération dans des domaines tels que le tourisme, l'énergie et le commerce», a-t-il dit lors d'une réunion du groupe parlementaire de son parti (Parti de la justice et du développement, AKP). Le Premier ministre turc a indiqué que la Turquie est prête à fournir tout type d'aide à la Grèce dans cette période difficile. Le gouvernement prendra contact avec son homologue grec en vue de tenir une réunion du Conseil de coopération de haut niveau au plus tôt pour envisager des mesures conjointes sur la crise financière après le nouveau cabinet turc soit formé. Lundi, un responsable du Parti démocratique des peuples (HDP), une formation politique de l'opposition, a proposé que la Turquie entreprenne le paiement des 1,6 milliard d'euros de la Grèce ou de lui fournir un prêt à taux zéro afin de promouvoir la paix et la solidarité entre les deux pays, tout en aidant la Grèce à briser la pression du Fonds monétaire international (FMI), de l'Eurogroupe et des autres créanciers.

R. E.

Tizi Ouzou

Le wali dément toute annulation de projet

■ *Abdelkader Bouazeghi s'est étalé sur d'autres projets d'investissement public dont a bénéficié la wilaya mais qui ne sont toujours pas lancés sur le terrain, affirmant qu'il s'agit plutôt d'un retard et non de leur annulation.*

Par Hamid Messir

Le wali de Tizi Ouzou, Abdelkader Bouazeghi, a démenti avant-hier toute idée d'annulation d'un quelconque projet d'investissement public inscrit à l'indicatif de la wilaya de Tizi Ouzou. Il a, à ce propos, assuré que tous les projets inscrits sont à l'étude ou en réalisation. La réponse du wali, qui s'exprimait à l'occasion de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée à l'adoption du budget supplémentaire, est intervenue après que le groupe des élus du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ont exprimé leur inquiétude dans une déclaration lue en la circonstance sur

le sort réservé par les autorités à de nombreux projets allant jusqu'à évoquer leur probable annulation. Dans le même sillage, Abdelkader Bouazeghi a abordé le cas du projet du nouveau CHU qui, selon lui, butterait sur des négociations avec l'entreprise sud-coréenne autour du montant alloué. Comme il s'est étalé sur d'autres projets d'investissement public dont a bénéficié la wilaya mais qui ne sont toujours pas lancés sur le terrain, affirmant qu'il s'agit plutôt d'un retard et non de leur annulation. Il est à noter, enfin, que lors des travaux de la session d'hier un klash a eu lieu entre l'élu du Front des forces socialistes (FFS), Maître Nabila Smail, et le wali de Tizi



Ouzou suite à l'intrusion de citoyens d'une cité de la commune de Draa Ben Khedda dans la salle de l'APW, venus soulever plusieurs problèmes auxquels ils sont confrontés. Les propos durs de l'élu à l'égard des autorités quant à leur responsabilité dans ce que ce quartier

endure depuis des années ont amené le wali et son exécutif à quitter l'hémicycle pendant plusieurs minutes, avant de décider à nouveau de mettre fin à son action de protestation contre la même élue.

H.M.

Sour El-Ghouzlane

Plus d'un milliard de DA pour des projets de développement

Un montant de plus d'un milliard de DA est consacré pour la réalisation d'une série de projets de développement dans la commune de Sour El-Ghouzlane, à près de 40 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a-t-on appris auprès des autorités locales. Dans le secteur des travaux publics, la commune a bénéficié d'une enveloppe de 200 millions DA destinée à l'aménagement du boulevard principal reliant la ville à la route nationale n° 8. Cette municipalité a aussi bénéficié d'un projet de renforcement de l'évitement de la ville sur une distance de 6 km, selon la même source. D'autres importants projets portant sur la réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) ainsi que sur la réhabilitation de l'assainissement de la ville sont en cours d'exécution. Un budget de plus de 500 millions de dinars a été dégagé pour mettre

en œuvre ces programmes de l'Etat, a-t-on précisé de même source. Lancés il y a plusieurs mois, les travaux de réalisation d'un service des urgences médicales et chirurgicales (UMC) à l'hôpital du chef-lieu de la commune tirent à leur fin et la nouvelle structure sanitaire devra être réceptionnée dans quelques semaines, d'après les prévisions de la direction locale de la santé. Le secteur de la jeunesse et des sports sera, de son côté, bientôt renforcé par de nouvelles structures, notamment une piscine ainsi qu'un stade de football pour promouvoir la pratique sportive dans cette municipalité, où l'ancienne piscine a été récemment rouverte après une vaste opération de réhabilitation ayant duré des années et qui a coûté au secteur quelque 30 millions DA. En outre, une enveloppe financière globale de 350 millions DA a été dégagée

pour réaliser le nouveau stade et la nouvelle piscine, lancés depuis quelques jours dans la ville de Sour El-Ghouzlane pour un délai de 24 mois, selon la fiche du projet.

La même municipalité a bénéficié de plusieurs autres projets de développement, dont la réalisation d'un institut national de la formation supérieure paramédicale, ainsi que d'un nouveau pôle urbain de plus de 700 logements publics locatifs et promotionnels aidés, qui s'ajoutent aux opérations d'amélioration urbaine des différents quartiers de l'antique Auzia (ancienne appellation donnée par les Romains à cette ville). L'ex-Auzia s'est vue même attribuer un projet de restauration des portes et de la muraille de la vieille ville, habitée depuis la préhistoire, et fondée en l'an 33 avant J.C.

Farid O. /APS

Mostaganem

Augmentation de la production à la laiterie «Sahel» durant le ramadhan

La laiterie «Sahel» de Mostaganem a augmenté sa production à 200 000 litres/jour durant le mois de ramadhan, contre 120 000 litres auparavant, a-t-on appris auprès de cette entreprise publique. Toutes les dispositions ont été prises pour répondre aux besoins de la wilaya de Mostaganem avec 60 000 l/j et ceux de wilayas limitrophes, à l'instar d'Oran,

Relizane et Mascara avec 140 000 l/j de produit du lait. La production quotidienne est répartie entre 160 000 litres de lait pasteurisé et 10 000 l de petit lait, le lait de vache complet et le lait de vache non écrémé, a-t-on précisé, signalant la production, pour la première fois, de la crème de lait. Pour atteindre cette performance, deux équipes se répartissent un volume horaire de 21

heures par jour, tandis que dix camions frigorifiques relevant de la laiterie ont été mobilisés, de même que 50 distributeurs dont 33 à travers le territoire de la wilaya. La laiterie a réservé, pour le mois de ramadhan, trois points de vente de son produit au siège de l'entreprise à Salamandre, au marché «Ain Sefra» du centre-ville de Mostaganem et dans la commune de Mesra, en plus de

camions de vente dans les quartiers populaires dont Tijditt. Cette laiterie a débloqué, ces dernières années, 100 millions DA comme investissement pour l'acquisition d'équipements modernes pour accroître la capacité de production et la qualité dans le cadre du programme de mise à niveau des entreprises.

N.T./APS

Skikda/ Formation professionnelle

Un centre régional pour handicapés dès 2016

Un centre de formation professionnelle régionale destiné aux personnes aux besoins spécifiques sera réceptionné en février 2016 à Skikda, a indiqué le directeur local du secteur, Fayçal Meghzi. Prévu initialement à Filfila, ce centre, a déclaré à l'APS ce responsable, a été réimplanté au centre-ville du chef-lieu de wilaya, à la cité Salah-Boulkeroua, à la suite d'une recommandation du ministère de tutelle dont des responsables avaient estimé qu'un tel centre destiné à une catégorie sociale

précise ne pouvait s'accommoder de l'éloignement des hôpitaux et des unités de la Protection civile. M. Meghzi a également indiqué que la transformation du centre de la cité Salah-Boulkeroua en établissement pour handicapés a nécessité des travaux spécifiques ayant mobilisé une enveloppe de 300 millions de dinars. Il est destiné à accueillir 250 stagiaires dont 80 en internat, et offrira 12 spécialités adaptées aux personnes aux besoins spécifiques. Le même responsable a par ailleurs fait savoir que le sec-

teur de la formation et de l'enseignement professionnels sera prochainement renforcé, dans la wilaya de Skikda, par plusieurs infrastructures en réalisation dont 3 centres de la formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 5 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) et un institut de formation professionnelle. Ces nouvelles infrastructures s'ajouteront aux 17 CFPA et aux 2 INSFP opérationnels dans la wilaya, a-t-il précisé.

N.T./APS

Mila Attribution de plus de 1 000 logements sociaux

LES ARRÊTÉS d'attribution de 1 170 logements publics locatifs (LPL) réalisés dans quatre communes de la wilaya de Mila ont été remis à leurs bénéficiaires au cours de cérémonies présidées par les autorités locales, a-t-on constaté. Les familles bénéficiaires, au nombre de 680 à Mila, 200 à Oued N'dja, 150 à Téléghma et 140 à Tadjenanet, ont créé un véritable climat de fête, ces attributions intervenant au début du mois sacré de ramadhan.

Chaâbane B., un père de famille de 35 ans, qui a reçu les autorités de la wilaya dans son appartement tout neuf dans la commune d'Oued N'dja, a fait part de sa joie «indescriptible» et celle des cinq membres de sa famille qui ont vécu, selon lui, «de longues années d'attente et de souffrances, passées à la recherche d'un toit décent».

Selon le wali de Mila, Abderrahmane Kacid, un autre quota de plus de 3 000 logements sera attribué «au cours du second semestre de l'année en cours» dans plusieurs communes de la wilaya.

L.T./APS

Oum El Bouaghi Une maison de l'artisanat et des métiers ouverte

UNE MAISON de l'artisanat et des métiers, réalisée pour un montant de 85,7 millions de dinars dans le cadre du précédent programme quinquennal, a été réceptionnée à Oum El Bouaghi, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat, Mokdad Thabet. L'infrastructure, conçue selon une architecture inspirée des styles maghrébin et andalou, comprend des ateliers, une salle d'expositions, un club pour artisans et des bureaux administratifs. Les missions de cet établissement consistent à promouvoir les produits artisanaux locaux et à accompagner les artisans par des formations adaptées, a précisé M. Thabet. Les ateliers de cette maison de l'artisanat, qui dispose également d'un espace internet, seront loués à un «prix symbolique» aux artisans, a encore fait savoir le directeur du tourisme et de l'artisanat.

R.R.



Tunisie

Les forces de d'ordre «ne s'attendaient pas à un attentat sur une plage»

■ Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a reconnu dans une interview diffusée mardi que les forces de l'ordre ne s'attendaient pas à un attentat sur une plage.

Par Samy O.

«C'est vrai que nous avons été surpris par cette affaire. Ils ont pris des dispositions pour le mois de ramadhan mais jamais ils n'avaient pensé que cela devait se faire sur les plages», a déclaré M. Caïd Essebsi à la radio Europe 1 en allusion aux chefs de la sécurité, après l'attentat sanglant contre des touristes étrangers vendredi passé près de Sousse. Vendredi, 38 personnes – dont au moins 25 Britanniques selon Tunis – ont été tuées lorsqu'un jeune Tunisien armé d'une kalachnikov, qu'il avait cachée dans un parasol, a ouvert le feu sur des vacanciers sur une plage et au bord des piscines de l'hôtel Imperial Marhaba à Port El Kantaoui, au sud de Tunis.

Cette attaque terroriste, la pire à être perpétrée dans l'histoire de la Tunisie, est survenue trois mois après celle du musée du Bardo à Tunis le 18 mars, où 22 personnes (21 touristes étrangers et un policier) ont été tuées. Après le Bardo, des menaces de nouvelles attaques terroristes en été, certaines détournant la campagne de solidarité avec ce pays étaient postées sur Twitter : «I Will Come To Tunisia This Summer», «Je viendrai en Tunisie cet été». «S'il y a des défaillances, des sanctions seront prises immédiatement», a assuré M. Caïd Essebsi, alors que selon des témoignages, l'attaque aurait duré une trentaine de minutes avant que les forces de l'ordre n'interviennent. La Grande-Bretagne a payé le plus lourd tribut dans l'attaque avec 25 ressortissants tués, a indiqué mardi à l'AFP le ministre tunisien de la Santé qui doit encore identifier cinq dépouilles. Mais le bilan pourrait monter à 30 morts



Ph. : DR

britanniques selon Londres. Deux Allemands, trois Irlandais, une Portugaise, une Belge et une Russe figurent aussi parmi les morts.

Après l'attaque, des milliers de touristes ont été évacués par leurs voyagistes, et le syndicat des agences de voyages françaises (Snay) a indiqué enregistrer «80% d'annulations et de demandes pour une autre destination concernant juillet». Un nombre indéterminé de personnes ont été arrêtées en lien avec l'attaque de vendredi, alors que le gouvernement a décidé d'armer la police touristique et de la renforcer par un millier d'agents supplémentaires à partir de mercredi pour protéger hôtels, plages et sites touristiques. Le chef de cabinet de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nabil Bziouche, cité par l'agence de presse tunisienne TAP, a fait savoir que plusieurs

mesures ont été prises, sauf que les opérations terroristes «sont traîtresses et se produisent à des moments d'inattention». Il a souligné que «malgré la prise de toutes les mesures et précautions, l'attentat terroriste de Sousse a bien eu lieu», précisant que la Tunisie n'est pas à l'abri des attentats terroristes qui ont un caractère régional et mondial, citant ainsi les attentats survenus vendredi en France et au Koweït.

Bziouche a fait savoir que le ministère examine le changement de la stratégie de communication et de promotion de la destination après l'attentat de Sousse, soulignant que cette stratégie sera flexible et changeante selon l'actualité.

Il n'a pas dévoilé de chiffres concernant le nombre de touristes qui ont quitté la Tunisie, affirmant que les commissaires régionaux au tourisme sont en

train de collecter les données qui seront publiées ultérieurement. De son côté, la ministre du Tourisme tunisienne, Selma Elloumi Rekik, s'est alarmée lundi soir de l'impact économique de l'attentat. «Il y a des évaluations qui sont faites. On ne peut pas donner de chiffre exact mais il faut compter au moins, (pour) l'impact sur le PIB, (qu') il y a un manque à gagner d'au moins un milliard de dinars pour l'année (plus de 450 millions d'euros)», a-t-elle dit. Le budget de l'Etat pour 2015 est de près de 29 milliards de dinars (13,3 milliards d'euros).

La ministre a également annoncé une série de mesures destinées à limiter les dégâts dans le secteur du tourisme, déjà très affecté depuis 2011 par les bouleversements politiques, les tensions économiques et sociales et la menace jihadiste croissante. S. O./Agences

Libye L'UE appelle les factions libyennes à former un gouvernement d'union

LA CHEF de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a appelé les deux Parlements rivaux libyens à former un gouvernement d'union nationale «dans les jours qui viennent». La Libye compte deux Parlements et deux gouvernements qui se disputent le pouvoir, l'un à Tripoli et l'autre à Tobrouk (est), le seul à être reconnu par la communauté internationale, depuis la chute de l'ancien régime en 2011. «Un gouvernement d'unité libyen serait la meilleure défense contre l'extension de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI) Daech dans la région», a souligné une porte-parole de M^{me} Mogherini, Maja Kocijancic. L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, avait soumis un quatrième texte d'un accord politique présenté par l'ONU aux parties début juin. «L'accord politique présenté par l'ONU est un bon compromis pour la Libye», a assuré M^{me} Mogherini. «J'espère donc que l'accord final présenté par Bernardino Leon sera accepté par toutes les parties dans les jours qui viennent». Elle a rappelé la promesse de l'UE de «soutenir un gouvernement d'unité nationale et de fournir tout le soutien nécessaire pour aider à la reconstruction, la stabilité et le développement de la Libye». Les Européens cherchent par ailleurs un aval des autorités libyennes pour que leur mission navale censée lutter contre les passeurs de migrants en Méditerranée, EU Navfor Med, puisse monter en puissance. Celle-ci est à ce stade limitée à une surveillance et à des patrouilles dans les eaux internationales au large de la Libye, à défaut de feu vert du Conseil de sécurité de l'ONU. Or ce dernier exclut de donner son aval en l'absence d'une requête formelle d'un gouvernement libyen. F.Y.

Droits de l'Homme au Maroc

L'AMDH dénonce une «dangereuse régression» des droits humains

L'Association marocaine des Droits de l'Homme (AMDH) a dénoncé une «dangereuse régression» des droits humains au Maroc, mettant l'accent sur la poursuite de la pratique de la torture, la peine de mort, les arrestations politiques ou encore la condition des femmes. Selon un rapport de l'AMDH dont l'APS a obtenu une copie, le Maroc connaît une «dangereuse régression» en termes de libertés et des droits fondamentaux dans le royaume. Le document analyse «de fond en comble» la situation des droits humains au Maroc, «cristallisant surtout l'attention sur la poursuite de la pratique de la torture, la peine de mort, les arrestations politiques ou encore la condition des femmes», soulignant que «cinq peines de mort ont été prononcées durant l'année 2014». En outre, l'AMDH a listé «plus de

251 cas» de détention politique. Pour ce qui est de la situation des libertés publiques (droit d'association, droit de rassemblement, liberté de la presse) au Maroc, l'association a souligné qu'elle s'est caractérisée par «des violations et une dangereuse régression», affirmant que plusieurs «procès parodiques» ont été intentés contre des journalistes, alors que «des lignes rouges ont été imposées aux libertés d'expression et de la presse» et «plusieurs journalistes et défenseurs des droits humains ont été condamnés». Cette situation, a souligné l'AMDH, «explique entre autres les mauvaises places qu'occupe le Maroc dans les classements de Reporters Sans Frontières (136) et Freedom House (147) sur la liberté de presse. En outre, quelques 85 interdictions d'activités ont été pronon-

cées contre l'AMDH entre juillet 2014 et juin 2015», a dénoncé l'association. S'agissant de la situation carcérale, le tableau est tout aussi noir selon l'association. «Outre la torture, la violence et les mauvaises conditions de détention», le rapport indique que «plus d'une trentaine de cas de grève de la faim ont été notés en 2014 dans des prisons marocaines. Pire, ces grèves ont causé trois décès sur un total de 14 personnes mortes en prison en 2014». Le rapport revient également sur la situation des femmes au Maroc, notant que «le projet de loi relatif à la création d'une instance de la parité et de lutte contre toutes les formes de discrimination dont la date butoir pour sa parution a été fixée pour fin 2013 n'a pas encore vu le jour». L'AMDH s'est dit étonnée aussi du recul du nombre de femmes au

Parlement, ce qui «constitue une preuve que la parité est loin d'être établie». Sur la violence faite aux femmes, l'association a rappelé que «le projet de loi relatif à la lutte contre la violence à l'égard des femmes qui devait paraître fin 2013 n'a pas vu le jour». Au sujet des petites bonnes, l'AMDH a fustigé le projet de loi autorisant le travail des enfants dès 16 ans au lieu de 18 ans. Différents constats qui font que le Maroc «continue à occuper un rang peu reluisant dans le domaine des disparités en matière de genre (129 sur 136 pays durant les trois dernières années)», a analysé le rapport. Par ailleurs, le bilan montre que les droits des personnes en situation de handicap, surtout en matière de droits économiques et sociaux, sont encore hors d'atteinte

Faten D./ APS

Yémen

Situation critique à Aden, 20 civils tués par des tirs rebelles

■ Au moins 20 personnes ont été tuées et des dizaines blessées dans un bombardement mené par les rebelles à Aden, deuxième ville du Yémen, alors que l'ONU réclame à cor et à cri une trêve humanitaire pour aider les civils piégés par les combats.

A la faveur des affrontements entre rebelles chiites Houthis et forces pro-gouvernementales, des centaines de détenus, dont des condamnés à mort, ont pu s'échapper mardi de la prison centrale de Taëz (sud-ouest), ont indiqué des responsables loyalistes. A Aden (sud), théâtre de combats incessants, les Houthis ont tiré à l'aube une quinzaine de roquettes de type Katioucha sur le quartier résidentiel de Mansoura, a indiqué à l'AFP un porte-parole des forces pro-gouvernementales, Ali al-Ahmadi.

Les premières roquettes se sont abattues sur une rue qui était animée peu avant le début quotidien du jeûne musulman du ramadhan, a dit ce porte-parole.

Les rebelles ont ensuite bombardé par intermittence le même quartier, touchant des personnes qui enterraient les victimes des premiers tirs, selon le porte-parole et des témoins.

Des sources médicales, interrogées par l'AFP, ont fait état d'au moins 20 morts et 41 blessés, transportés dans trois hôpitaux d'Aden. «De nombreux blessés sont dans un état grave. Certains ont eu les jambes sectionnées», a déclaré l'une de ces sources.

Dans la nuit, des positions rebelles à Dar Saad et Khor Maksar, deux quartiers proches, ont été visées par une série de raids aériens lancés



Qaïda figurent parmi les prisonniers qui se sont enfuis, a déclaré hier à l'AFP une source militaire.

Al-Qaïda dans la Péninsule arabe (Aqpa) avait attaqué début avril la prison centrale de Moukalla, dans le sud-est du Yémen, et libéré plus de 300 détenus, dont l'un de ses chefs, en profitant du chaos provoqué par le conflit dans le pays.

Les rebelles Houthis, soutenus par l'Iran, se sont emparés depuis juillet 2014 de vastes régions du Yémen. Le 26 mars, l'Arabie saoudite a pris la tête d'une coalition arabe pour empêcher ces insurgés de prendre le contrôle de tout le pays, voisin du riche royaume pétrolier.

L'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, qui a repris ses contacts diplomatiques après l'échec des récents pourparlers à Genève, a réclamé de nouveau une trêve humanitaire, selon un responsable du gouvernement yéménite en exil.

«Le gouvernement subit des pressions de la part l'ONU pour une trêve» dans les combats, a déclaré à l'AFP ce responsable en rendant compte d'un entretien que le président Hadi a eu mardi à Ryad avec l'émissaire onusien.

Une session de négociations sous l'égide de l'ONU s'est achevée le 19 juin à Genève sans accord sur une trêve, les protagonistes restant sur des positions inconciliables.

par la coalition arabe, sous commandement saoudien, qui intervenait en soutien aux forces pro-gouvernementales, selon des habitants.

La situation humanitaire est qualifiée de catastrophique à Aden. La population manque de vivres et des maladies, comme le paludisme, la typhoïde et la dengue, apparues avec la détérioration des conditions d'hygiène, ne peuvent être soignées,

faute de médicaments. Dans la province voisine de Lahj, 13 rebelles ont été tués lorsqu'un raid de la coalition a touché un bâtiment tenu par des rebelles Houthis et leurs alliés, des militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, a indiqué à l'AFP un responsable local.

Plus au nord, 21 rebelles et 9 combattants pro-gouvernementaux ont péri en 24 heures dans des combats à Taëz, selon des sources locales et médicales.

Dans cette ville, des partisans

du président Abd Rabbo Mansour Hadi, en exil en Arabie saoudite, poursuivaient hier leur traque de quelque 1 200 détenus, libérés selon eux la veille par des rebelles au moment ceux-ci perdaient le contrôle de la prison centrale au profit des forces pro-gouvernementales.

Les rebelles ont ouvert les portes de la prison face à la progression des combattants loyalistes qui ont repris le site, a affirmé un responsable pro-gouvernemental.

«Cinq à huit membres d'Al-



Points chauds

Impopularité

Par Fouzia Mahmoudi

A lors que le plan de paix au Proche-Orient est au point mort depuis plusieurs mois déjà l'on a aujourd'hui du mal à se remémorer de l'époque de la décolonisation de la bande de Gaza où le gouvernement israélien prenait des décisions difficiles et impopulaires dans le but de favoriser la paix avec ses voisins. Une période qui semble aujourd'hui définitivement oubliée alors que les actuels dirigeants hébreux ne cessent de faire dans la provocation notamment en annonçant il y a quelques mois encore de nouvelles expansions de colonies israéliennes sur les territoires palestiniens. En effet, elle est bien loin l'époque où l'armée israélienne aux ordres du Premier ministre Ariel Sharon, pourtant considéré unanimement comme un ultra peu favorable au dialogue avec les Palestiniens, forçait les colons de Gaza à quitter leurs illégales demeures pour pouvoir engager des négociations avec l'AP sur des bases saines et claires. Actuellement, c'est la démarche inverse qu'ont les gouvernements israéliens qui décident des dernières chances de paix qu'ils avaient avec des Palestiniens dont les terres sont volées chaque jour un peu plus. Des terres toujours plus nombreuses, sur lesquelles mêmes les colonies non approuvées par les gouvernements semblent pouvoir désormais sans craindre de contre-mesure de la part d'autorités au mieux indifférentes, au pire qui encouragent ses pratiques. Et lorsque les autorités israéliennes se décident parfois à prendre des mesures contre certains colons, elles apparaissent étrangement inefficaces. Il arrive de plus en plus souvent en effet que lors des rares descentes de police dans des colonies devant être évacuées les colons arrivent très facilement à prendre le dessus sur les autorités. Il est vrai que les forces de l'ordre israéliennes ne montrent pas une très grande fermeté et se laissent presque toujours assez facilement «débordées». D'ailleurs la «résistance» des colons tendrait à se généraliser tant les autorités israéliennes font preuve de laxisme depuis quelques années avec les colons adeptes du Grand Israël qui ne reconnaissent ni le peuple palestinien en tant que tel et encore moins son droit légitime à posséder son propre État. Cet état de fait n'annonçant rien de positif pour l'avenir de la région qui risque de continuer à être déchirée par le conflit israélo-palestinien pour encore un long moment, à moins d'un changement radical et important de la politique actuelle israélienne, mais au vu des derniers sondages sur les législatives qui donnent à la droite alliée à l'extrême droite une large victoire, cela n'est pas prêt d'arriver. Au contraire.

F. M.

Nucléaire iranien

Les discussions s'accroissent, le chef de l'AIEA à Téhéran

C hassés-croisés de ministres à Vienne, départ du patron de l'Agence internationale de l'Energie atomique à Téhéran: les tractations internationales autour du nucléaire iranien s'intensifient, alors que les négociateurs se sont donné jusqu'au 7 juillet pour arracher un accord.

Yukiya Amano, le chef de l'AIEA, l'agence de l'ONU appelée à jouer un rôle majeur en cas d'accord entre l'Iran et les grandes puissances, part hier pour rencontrer les autorités iraniennes au plus haut niveau.

Laurent Fabius et Wang Yi, les chefs de la diplomatie française et chinoise sont attendus, ensemble, jeudi à Vienne. Tout comme le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, qui chapeaute les négociations.

Ces dernières achoppent toujours sur des points cruciaux et le voyage de M. Amano à Teheran vise à «accélérer la résolution de questions toujours en suspens concernant le programme nucléaire iranien», a indiqué l'AIEA hier. Le diplomate japonais, étroitement impliqué dans les négociations de Vienne ces derniers jours, rencontrera le président, Hassan Rohani, et d'autres hauts responsables iraniens. L'agence onusienne sera en

effet un des acteurs clés en cas d'un accord, qui placerait le programme nucléaire iranien sous un strict contrôle international, en échange d'une levée des sanctions.

L'AIEA, qui déploie en moyenne quatre à dix inspecteurs quotidiennement en Iran, a certes déjà accès aux sites nucléaires. Mais la communauté internationale veut pouvoir renforcer et élargir le périmètre de ses inspections.

M. Amano discutera aussi de la PMD (possible dimension militaire) du programme nucléaire iranien, a précisé de son côté l'agence irannienne Isna.

L'AIEA soupçonne Téhéran d'avoir mené des recherches au moins jusqu'en 2003 pour se doter de la bombe atomique – ce que dément l'Iran – et cherche à avoir accès aux scientifiques impliqués ainsi qu'aux documents et sites qui pourraient avoir abrité ces recherches.

Des demandes qui se sont heurtées au non catégorique du Guide suprême, Ali Khamenei, mais l'Iran «proposera des solutions pour résoudre les différends», a ajouté Isna, citant une source proche des négociations.

Les pays du P5+1 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie,

Chine et Allemagne) sont engagés depuis 20 mois dans d'intenses tractations pour arracher un compromis historique sur ce contentieux vieux de plus de 10 ans.

L'accord, «à portée de main» selon le Russe Sergueï Lavrov, reste encore introuvable en raison du côté extrêmement technique et complexe du dossier, mais aussi du fait de ses potentielles répercussions internationales. Il pourrait consacrer un rapprochement entre les ennemis de 35 ans USA et Iran et marquer le retour de la République islamique chiite sur les scènes régionale et internationale, à la grande inquiétude des régimes sunnites de la région et d'Israël.

Le président américain, Barack Obama, qui a érigé ce dossier en priorité de son action, a toutefois prévenu hier soir qu'il refuserait «un mauvais accord».

Outre l'inspection des sites suspects iraniens, d'autres questions clés restent à régler, comme la durée d'un accord. La communauté internationale veut brider le programme nucléaire iranien pendant au moins dix ans mais l'ayatollah Khamenei s'est élevé la semaine dernière contre une limitation trop longue dans le temps des capacités iraniennes.



Palais des Raïs (Bastion 23)

Abdelaziz Benzina et Badji El Bahri enchantent le public

■ Le Centre des arts de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) a vibré mardi soir sous les sonorités de la musique ancestrale algérienne. Après avoir inauguré une exposition intitulée «Constantine au XIX^e Siècle», le public du Bastion 23 était pris en voyage musical avec les artistes Abdelaziz Benzina et Badji El Bahri.

Par Abla Selles

Un récital de musique aux couleurs et aux rythmes purement algériens a été animé mardi soir au Centre des arts de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23). C'est après avoir inauguré une exposition intitulée «Constantine au XIX^e siècle», que les artistes Abdelaziz Benzina et Badji El Bahri ont marqué la soirée dans une ambiance conviviale où la méditation du passé s'est agréablement mêlée aux sonorités du terroir.

En effet, le premier étage de l'édifice historique abrite des toiles dont bon nombre d'entre elles a été réalisé au fusain montrant entre autres le portrait de Ahmed Bey, des batailles livrées par des autochtones contre les forces d'occupation coloniale ou des mises en valeur des palais, de la cavalerie, d'illustres guerriers ou encore de la beauté de la femme constantinoise.

«Ce sont des copies, les originaux ont été gardés au Musée», a-t-on déclaré à la presse. Le public a rejoint ensuite la grande



terrasse où une scène a été aménagée pour accueillir d'abord Abdelaziz Benzina et sa voix puissante et travaillée qui a permis à l'assistance de se délecter dans les rythmes ternaires et les aires mélodieux des modes algériens. D'entrée de scène déjà l'artiste a donné de l'entrain à ses propres succès ainsi que d'autres du terroir. «Bellah Ya Hamami», «Aâchiq Mamhoun», «Rani Enhabbek a

Sara» et «Cheddou Bent'Koum» sont quelques-unes des chansons brillamment interprétées par Abdelaziz Benzina qui par moment s'accompagnait en jouant au violon.

Dans un tout autre registre, Badji El Bahri dans son accoutrement habituel (veste bleue Shanghai, tricot et casquette marins) a fait son entrée dans un mélange des genres plaisant où le chaâbi a bien fusionné avec



les rythmes sud-américains dans des arrangements recherchés. Les pièces «Oh Mamamiya, Yemma», «Ya Bahr El'Touffen» du regretté Mohamed El Badji, «Ah Ya Leyyam Dawiw Hali» sur la musique de Titine d'Yves Montand, «Marino-Marino», «Wish Wish a Mama», «Rani B'âid Fel Ghorba» et «Ya Babord à Tribord», ont été interprétées par El Badji El Bahri à la mandole et qui a brillé de maîtrise et de pro-

fessionnalisme. «Une soirée plaisante et onirique comme on les aime, avec ce mélange intéressant entre la visite d'un musée qui se fait dans le calme et le silence et le divertissement musical qui lui appelle le relâchement et l'envie de se laisser entraîner», ont convenu quelques spectateurs.

L'activité culturelle se poursuit durant le mois de ramadan au Centre des arts de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) avec une moyenne d'une nouvelle animation tous les trois jours.

A.S.

Constantine capitale de la culture arabe

«Harmonica» célèbre le talent et l'engagement de Malek Haddad

La pièce «Harmonica» du théâtre régional de Mascara, dont la générale a été présentée lundi soir au TR Constantine, célèbre le génie et la littérature engagée de Malek Haddad, dans un enchaînement de scènes haletant. Mise en scène par Khaled Belhadj sur un texte du dramaturge Fethi Kafi, la pièce, adaptée de trois œuvres du grand romancier, journaliste et poète natif de Constantine, en l'occurrence «Le quai aux fleurs ne répond plus», «Je t'offrirai une gazelle» et «L'élève et la leçon», s'ouvre sur le jeune Idir Benomar, un journaliste ambitieux qui rêve de réaliser une interview exclusive avec un grand écrivain réputé «peu loquace». Ingénu (ou malin), Idir parvient à engager la discussion avec le grand écrivain pour tenter de connaître les raisons qui l'ont poussé à arrêter d'écrire. «La vie est un phénomène littéraire et l'écriture est un choix», lance dans la foulée la voix en off de l'écri-

vain. Changement de décor, la scène se passe à Paris (France) où Khaled Ben Tobal, écrivain contraint de s'exiler à cause de ses écrits, rend visite à son ami d'enfance Simon. Après les accolades, la chaleur des retrouvailles et l'évocation des souvenirs d'enfance, la discussion s'oriente vers le livre de Khaled «Le quai aux fleurs ne répond plus». Avec Monique, la femme de Simon, Khaled, campé par Mohamed Friméhi, développe le souvenir de Constantine, sa ville dont il est tellement épris et évoque Ourida son épouse, comme pour évoquer sa patrie. De scène en scène, de la gazelle momifiée qui fascine, au portrait de Djamilia Boupacha, symbole de la lutte de tout un peuple, les trois œuvres de Malek Haddad semblent s'entrecroiser, se mélanger et s'entremêler avec un Khaled Ben Tobal comme fil conducteur, mais également comme conscience et âme de Malek.

D'une brasserie où Khaled se rend pour écrire des chapitres de son nouveau roman où le héros tente d'imposer ses idées et de faire éditer son livre, les événements se succèdent et s'accroissent. Khaled écrit pour contester l'injustice. Il parle de l'exil comme «une mauvaise habitude à prendre» et se lie d'amitié avec Bimbo, cet Algérien, ancien combattant de la Grande guerre qui ne s'est pas remis des affres d'un conflit qui n'était pas le sien, et qui exige d'écouter Aïssa Djermouni dans la brasserie, le préférant aux poèmes de Louis Aragon chantés par Georges Brassens ou Léo Ferré. Des scènes font ressurgir les thèmes de la liberté, de l'espoir, du sentiment d'appartenance, mais aussi de l'acculturation, longuement débattus dans les trois œuvres de Haddad où les personnages sont des intellectuels qui rendent hommage aux militants et aux combattants et honorent les martyrs. M.K.

Soirées «Qaâda oua Zahoua» à Batna

Ouverture tout en convivialité avec Abdelkader Chaou

Le coup d'envoi des soirées «Qaâda oua Zahoua» a été donné à la maison de la culture Mohamed Laid-Al-Khalifa de Batna, dans une ambiance conviviale marquée par la présence en force des familles. Initiée par l'Association jeunesse pour l'art et la musique, en collaboration avec la commune de Batna, la manifestation a été ouverte par un concert du chanteur chaâbi Abdelkader Chaou qui semblait heureux de retrou-

ver la capitale des Aurès plusieurs années après son dernier concert.

L'artiste a gratifié son public, présent en force, de quelques-unes de ses plus belles chansons dont «Nour El hachemi», «Kahwa ou latay», «Kifech hilti ya nassi», «Ya layem», «Youm el djoumaâ kharjou laryam» et «Laâdhra».

«Écouter le chaâbi est toujours un pur plaisir dont on ne se lasse jamais, surtout lorsqu'il est

interprété par un artiste de la carrière de Chaou», a confié à l'APS le jeune Zinou Maâfif qui a assisté au concert en compagnie d'un groupe d'amis.

A l'issue de son tour de chant, Chaou a estimé, dans une déclaration à la presse, que le chaâbi «conserve toute sa magie et prend durant le mois sacré de ramadhan un cachet tout particulier».

Abdelkader Chaou avait auparavant assisté à un homma-

ge rendu, à l'hôtel de ville, par l'Assemblée populaire communale de Batna à l'artiste et chanteur chaoui Hassan Dadi en présence de plusieurs figures artistiques et de journalistes.

La seconde soirée «Qaâda oua Zahoua» sera animée, mardi, par l'humoriste tunisien Khaled Bouzid, plus connu sous le sobriquet El Fahem, nom du personnage qu'il incarne dans la série «Nsibtî Laâziza».

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut français d'Alger
Jusqu'au 4 juillet :
Exposition «Eaux de-là»
d'Anne Saffore

Salle Ibn Zeydoun
2 juillet :
Spectacle musical animé par
Gaâda diwan Bechar

Palais de la culture Moudi-Zakaria
Jusqu'au 15 juillet :
Exposition d'artisanat d'art et
d'objets de décoration.

4 juillet à 22h30 :
Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider avec la participation de Nada Reyhane et Samir Toumi.
10 juillet :
Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba
Jusqu'au 3 juillet :
Festival national de la musique et de la chanson citadine.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi
5 juillet :
Spectacle Algérie, ma liberté du Ballet national.

Coup-franc direct

La blague de l'année !

Par Mahfoud M.



Le président du MC Alger, Raïssi, menacerait de démissionner de son poste car le club, selon lui, vit une grave crise... financière. Après avoir dépensé des centaines de millions de centimes pour les joueurs engagés jusqu'à présent, le boss des Vert et Rouge tente de nous faire avaler une couleuvre en avançant que le club ne peut pas payer ses joueurs, surtout ceux de la saison dernière qui doivent encore des mensualités et commencent à s'impatiser. Comment le club qui est racheté par la première entreprise du pays, géant pétrolier Sonatrach, peut-il se trouver dans cette situation et n'arrive pas à honorer ses engagements ? Que cache cette déclaration ? Est-ce une manière de faire pression sur les dirigeants de la Sonatrach pour avoir un plus gros budget ? La question mérite d'être posée au président du Mouloudia qui nous livre ici la blague de l'année et ne mesure apparemment pas la portée de sa déclaration. Que diront les clubs qui ne bénéficient pas de ces millions de la Sonatrach et n'ont pas les mêmes faveurs que le Doyen ? Il est clair que certaines équipes n'ont même pas les tiers du budget du Mouloudia et s'en sortent quand même. Le MOB en est la parfaite illustration, puisque avec un maigre budget il a réussi à prendre la deuxième place au classement de la Ligue 1 et, surtout, a remporté la Coupe d'Algérie.

M. M.

AfroBasket 2015

L'EN poursuit sa préparation en Slovénie

La sélection algérienne de basket-ball poursuit son programme de préparation pour l'AfroBasket-2015, prévu du 19 au 30 août en Tunisie, avec un stage pré-compétitif du 30 juin au 15 juillet à Zrece en Slovénie, a-t-on appris auprès du coach national Ali Filali. Le cinq algérien avait entamé sa préparation pour l'AfroBasket, par un stage d'une semaine (24 au 30 juin) à Alger, où un travail de remise en forme a été effectué avant le déplacement en Slovénie. «Nous sommes à moins de deux mois du début de la compétition, c'est la période la plus importante pour la préparation de l'équipe. Pour le stage à Zrece (Slovénie) nous allons axer notre travail sur l'aspect physique afin de pouvoir rivaliser avec les équipes africaines», a déclaré Filali. «Nous avons également programmé deux matchs amicaux face à des clubs slovènes», a ajouté le coach national. Concernant l'effectif, Filali a retenu une liste de 15 joueurs, avec l'arrivée en sélection de deux nouveaux joueurs au poste de pivot, à savoir Amour Kamel et Abdelhamid Meheinda qui évoluent en France (Nationale 1). «Notre groupe n'est pas encore au complet, nous

devons faire face à plusieurs absences à l'image de Hocine Gaham et Samir Mokded qui font des essais dans des clubs espagnols et Mohamed Seddik qui doit se marier cet été», a souligné Filali. «J'espère que notre effectif sera au complet lors du prochain stage avec l'arrivée des joueurs professionnels et le retour des joueurs absents. Dès lors nous pourrions enfin établir notre liste définitive pour l'AfroBasket», a ajouté le coach national. Deux autres stages sont programmés avant l'AfroBasket-2015. Le premier du 20 au 25 juillet à Alger, avec deux matchs amicaux face au Mali les 25 et 27 juillet, alors que le 2^e stage se déroulera du 7 au 14 août, en Turquie, avec un minimum de 3 matchs amicaux au programme, contre des sélections africaines qui seront, elles aussi, en préparation dans ce pays. A son retour à Alger, la sélection nationale bénéficiera de trois jours de repos avant de rallier la Tunisie pour l'AfroBasket qui débutera le 19 août. Pour sa 16^e participation à l'AfroBasket, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.

Grand Prix féminin de volley d'Alger

Une autre opportunité pour le six algérien

La salle omnisport «chahid Tahar-Belakhdar» de Chéraga abrite, du 3 au 5 juillet 2015, le Grand Prix féminin de volley-ball, groupe Q, qui permettra à la sélection algérienne d'améliorer davantage sa préparation aux prochains échéances, a indiqué mardi le 1^{er} vice-président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB).

«C'est une compétition qui a son importance, comme les précédentes. Notre sélection vient de jouer un tournoi similaire très bénéfique à Taldyorgon au Kazakhstan, et le rendez-vous d'Alger se veut une continuité dans la préparation effectuée jusque-là et permettra au groupe de gagner encore en expérience», a déclaré Mehdi Aberkane. Le tournoi sera aussi une occasion pour les sélections participantes d'engranger des points supplémentaires afin d'améliorer leur classement mondial et rester également en compétition constante. «La sélection féminine algérienne jouera ses matchs en soirée (22h10), en raison du ramadhan, ainsi que ses séances d'entraînements. Elle affrontera, respectivement l'Australie (qu'elle a déjà affrontée à Kazakhstan), le Mexique et le Kenya contre laquelle elle avait perdu en finale du dernier championnat d'Afrique à Nairobi», a ajouté le premier vice-président de la FAVB. Récemment lors de l'étape de Taldyorgon (Kazakhstan) du Grand Prix-2015, l'Algérie avait réussi l'exploit de battre l'Australie 3-0, alors qu'au Grand Prix-2014, elle avait réussi à gagner un set

contre le Mexique et deux contre la Bulgarie. Pour la capitaine de la sélection, Fatima-Zohra Ouakazi, le tournoi de Taldyorgon a redonné confiance au groupe, surtout avec le succès contre l'Australie, assurant que l'équipe «est prête pour le prochain tournoi d'Alger». Selon les échos émanant de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), l'Australie est déjà présente en Algérie, puisque sa délégation a rallié Alger, lundi, en compagnie de l'équipe nationale en provenance de Kazakhstan, alors que l'arrivée des délégations du Mexique et Kenya était différée à mardi. L'équipe algérienne est hébergée à l'hôtel Dar Diaf de Chéraga, alors que les hôtes de l'Algérie seront logés à l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui.

USM Alger

Leekens se rapproche de Soustara

■ Le coach belge, Gorges Leekens, se rapproche de plus en plus de l'USM Alger, selon des sources proches de la direction des Rouge et Noir.

Par Mahfoud M.

Sans entraîneur depuis le limogeage de l'Allemand Otto Pfiser, les dirigeants de la formation de Soustara viennent de jeter leur dévolu sur l'ex-sélectionneur de l'EN et de Belgique qui dirigeait la sélection tunisienne avant d'être limogé pour insuffisance de résultat par la Fédération tunisienne depuis quelque temps seulement.

Les dirigeants de l'USMA avaient dans un premier temps fait confiance au trio Hadj Adlène-Meftah et Zeghdoud qui avait conduit l'équipe pour les deux derniers matchs de la saison dernière, mais se sont rendus compte qu'il fallait quand même engager un entraîneur de gros calibre, surtout que l'équipe joue la Ligue des champions d'Afrique qui est aussi un des objectifs du club qui souhaite aller



Georges Leekens.

le plus loin possible dans cette compétition. C'est ainsi que le patron du club algérien, Haddad, a pensé à Leekens qui est désormais libre après avoir résilié son contrat avec la Fédération tunisienne.

Toutefois, ce dernier a assuré qu'il souhaitait prendre quelques jours de repos avant de repenser à son avenir et qu'il répondra favorablement à la sollicitation de la direction usmiste au moment opportun. Il faut savoir que le N° 2 de l'USMA, Rebbouh Haddad, a

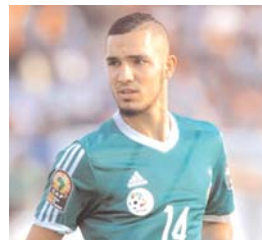
eu une discussion téléphonique avec le technicien belge. Mais rien n'a filtré sur cette discussion, même si certains avouent que l'ancien coach de l'EN tunisienne pourrait être présent au stade Bologhine dans quinze jours à l'occasion de la réception du club soudanais d'El Merikh pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique. En tout cas, tout se décidera prochainement, et l'USMA devrait avoir bientôt son entraîneur.

M. M.

Tottenham Hotspur FC

Bentaleb veut gagner un titre avec les Spurs

L'international algérien de Tottenham, Nabil Bentaleb, ambitionne de remporter un titre avec les Spurs la saison prochaine et décrocher une qualification pour la Ligue des champions. «Si nous pouvons gagner un trophée et se qualifier pour la Ligue des champions, ce serait une grande réussite. Nous savons ce que cela signifierait pour les fans et le club», a déclaré Bentaleb dans un entretien intitulé «Cinq questions d'été» sur le site de Tottenham. Le club londonien avait terminé la saison à la cinquième place et a disputé la finale de la Cup perdue face à Chelsea. «Certains d'entre nous



ont été déçus, mais à la fin de tout cela, nous avons réalisé une bonne saison après avoir terminé cinquième en championnat et finaliste de la Cup», a-t-

il souligné. Durant la saison dernière, le milieu de terrain algérien a disputé 35 matchs, toutes compétitions confondues. Il avait contribué à des victoires mémorables contre Chelsea et Arsenal au début 2015 après avoir pris part à la CAN avec la sélection algérienne en Guinée équatoriale. «Mon meilleur souvenir de la saison est incontestablement la victoire contre Chelsea en championnat le jour de l'An, mais aussi la finale de la Cup contre le même adversaire. En dépit de notre défaite, c'était une expérience incroyable de jouer à Wembley dans une grande finale», a-t-il dit.

Koweït

Akram Djahnit rejoint Al-Arabi

Le milieu offensif de l'ES Sétif, Akram Djahnit, signera mercredi un contrat de deux saisons avec Al-Arabi (division 1 koweïtienne), a-t-on appris auprès de la direction du club sétifien. Le joueur s'est envolé mardi pour le Koweït où une cérémonie devait être organisée hier soir pour être présenté à la presse. Djahnit (24 ans) rejoindra ainsi dans les rangs d'Al-Arabi l'ancien attaquant international algérien, Karim Matmour, qui s'est engagé pour un contrat de deux saisons. L'ESS, champion d'Algérie en titre, est en passe ainsi de concrétiser le transfert d'un deuxième joueur à



l'étranger après le départ du capitaine Farid Mellouli, signataire d'un contrat de deux saisons avec Al-Quadissia (Arabie saoudite). Par ailleurs, le virevoltant ailier El-Hadi Belameiri convoité

par l'autre formation koweïtienne du Koweït SC, devrait reporter son départ au prochain mercato hivernal, soit après la fin de la phase des poules de la Ligue des champions dont l'Entente est le tenant du trophée.

Outre Mellouli et Djahnit, l'équipe sétifienne a enregistré le départ cet été d'autres cadres, en l'occurrence Demou et Lagraâ. Côté recrutement, l'Aigle Noir a engagé jusqu'à présent trois joueurs : Tobal, Chenine, et Hachi, alors que la situation de Cherifi (USM Bel-Abbès) n'est pas claire du moment qu'il serait encore lié avec l'équipe de «Mekerra».

Bastia SC

Boudebouz à Montpellier pour 1,7 million d'euros



même source. Le 23 Juin dernier, le club corse a été additionné par la DNCG, qui avait décidé de mettre sa décision en

L'international algérien du Sporting Club de Bastia va être transféré à Montpellier en raison des difficultés financières du club corse menacé de relégation par la DNCG, a indiqué mardi l'équipe de Ligue 1 française de football sur sa page facebook. Le Sporting a conclu un accord avec le club de Montpellier pour le transfert de Ryad Boudebouz, portant sur une somme globale de 1,7 M d'euros, donc nettement supérieure à la garantie demandée par la DNCG, puisque la

délibéré, en réclamant des garanties financières à hauteur de 1,3 M d'euros. Or, malgré la transmission de l'accord écrit et sans équivoque du MHSC, la DNCG a décidé de ne pas se contenter de cette pièce, en exigeant que le flux financier soit immédiatement réalisé, pour autoriser le SCB à évoluer en Ligue 1 la saison prochaine. Face à cette décision le Sporting a saisi en urgence la commission d'appel de la DNCG, à qui il fournira dans les heures à venir les

preuves comptables et bancaires du transfert réalisé de Ryad Boudebouz, explique le club. Le milieu de terrain algérien avait rejoint Bastia il y a un an et demi en provenance de Sochaux pour un contrat de trois ans. Il a inscrit cinq buts en 34 matchs de L1 la saison dernière. Boudebouz avait pris part au dernier match des Verts contre les Seychelles (4-0) pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Remplacement d'un disque intervertébral par une prothèse Intervention chirurgicale très délicate au CHU de Béjaïa

«LE PROFESSEUR Souheil Tliba, chef de service neurochirurgie au CHU, et son équipe, ont pratiqué une opération chirurgicale nécessitant une grande maîtrise et une technique de pointe avant-hier matin», indique un communiqué de presse de M. Atman Mehdi, chargé d'information et de communication au CHU de Béjaïa. «C'est une première au niveau de la wilaya de Béjaïa et, d'ailleurs, très peu de centres la pratiquent», fera savoir le professeur Tliba. Le professeur et son équipe ont pratiqué cette intervention chirurgicale sur une dame de 45 ans. Ils ont réussi à remplacer un disque intervertébral de cette dernière par une prothèse. «La patiente

était paralysée de tous ses membres, elle ne pouvait ni bouger ni marcher et l'IRM présentait une hernie discale avec arthrose cervicale», indique le communiqué. Avec un matériel sophistiqué acquis par le CHU récemment, le professeur Tliba s'est attaqué au rachis cervical pour remplacer le disque intervertébral par une prothèse qui donnera une stabilité et les possibilités de mobilité. «En un mot, elle permettra de reconstituer l'anatomie normale», souligne-t-on. A noter qu'un autre patient âgé de 36 ans sera opéré par le professeur Tliba et son équipe au niveau du rachis cervical pour le remplacement d'un disque par une prothèse. **Hocine C.**

Les interventions de la Protection civile en hausse Malaises en série à cause de la canicule

LE NOMBRE d'interventions des éléments de la Protection civile connaît une hausse, comparativement à la moyenne habituelle, suite à la vague de chaleur qui sévit, ces derniers jours, sur l'ensemble du pays, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de cette institution.

«Le nombre moyen d'interventions est en hausse, ce qui s'explique par les interventions effectuées par nos éléments pour les évacuations sanitaires et les prises en charge de personnes âgées ou d'enfants ayant subi un malaise à cause de la chaleur», a déclaré à l'APS le lieutenant Zoheir Ben Amzal, chargé de communication auprès de la direction générale de la Protection civile.

La même source a rappelé les recommandations de prévention communiquées antérieurement par la Protection civile dont celles d'«éviter de se déplacer pendant la hausse de température, sauf en cas de nécessité, en particulier dans les wilayas intérieures du pays, tout en évitant de s'exposer au soleil».

La Protection civile avait conseillé également les citoyens

de «fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil», de «maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur et de les ouvrir tôt le matin, tard le soir et la nuit».

Elle a, pour la même finalité, recommandé de «provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que celle de l'intérieur», et d'«éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses en énergie très importantes, à l'instar du sport, jardinage et bricolage».

S'agissant des conducteurs ne disposant pas d'air conditionné (climatisation) dans leurs véhicules, il a été conseillé d'«éviter les longs trajets au cours de la journée» et «ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule».

Pour sa part, l'Office national de météorologie avait émis un bulletin spécial (BMS) annonçant des températures caniculaires de l'ordre de 44° ou plus, qui affecteront les régions intérieures de l'ouest et du centre du pays jusqu'à hier mercredi.

R. C./APS

15 ha de chêne vert et 400 arbres fruitiers détruits Incendie ravageur à Tizi Ouzou

PAS MOINS d'une quinzaine d'hectares de chêne vert et quelque 400 arbres fruitiers, des oliviers en majorité, ont été détruits par un incendie survenu avant-hier au village Idjaven, dans la commune Maatkas (25 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la Protection civile, il était 13 h quand le départ de feu

a été signalé. En dépit d'une forte chaleur caniculaire qui sévit ces jours sur tout le nord du pays, les sapeurs-pompiers ont réussi à circonscrire l'incendie et limiter les dégâts. C'est l'un des plus importants feux de forêt que vient d'enregistrer la wilaya de Tizi Ouzou depuis le début de l'été.

Hamid M.

L'ALGERIE ENVISAGE D'AUGMENTER LE PRIX DE L'ESSENCE



Djalou@hotmail.com

Un pistolet mitrailleur et une ceinture explosive récupérés

Un terroriste abattu à Aïn Defla

■ L'opération a permis la récupération d'«un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une ceinture explosive qui a été détruite sur-le-champ».

Par Kamel L.

Un terroriste a été abattu mardi à Aïn Defla par des éléments de l'ANP, suite à une opération de ratissage qui leur a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une ceinture explosive, indiquait hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1^{re} région militaire) a abattu un terroriste, hier 30 juin 2015, suite à une opération de fouille et de ratissage menée près du lieu-dit Oued El-Kheraz, commune de Tacheta Zougagha, wilaya d'Aïn Defla», précise la même source.

L'opération a permis la récupération d'«un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une ceinture explosive qui a été détruite sur-le-champ», note le MDN. Le ministère fait remarquer que ce bilan vient s'ajouter à ceux des opérations menées les 24 et 27

juin 2015 dans la même zone où «trois terroristes ont été neutralisés et un pistolet mitrailleur de

type kalachnikov et deux fusils semi-automatiques ont été récupérés». **K. L./APS**

Contrebande à Batna

Plus de 15 000 téléphones portables saisis par la douane

PLUS DE 15 000 téléphones portables de différentes marques, essentiellement des Smartphones de dernière génération avec tous leurs accessoires, viennent d'être saisis par la brigade mobile des Douanes algériennes à Batna, a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué.

Ce coup de filet spectaculaire a été opéré au niveau d'un point de contrôle dressé par la douane près de l'échangeur nord de Batna, lors de l'inspection d'un camion semi-remorque comportant une double immatriculation (Batna et Khenchela), abandonné par le conducteur et son accompagnateur qui ont pris la fuite à la vue des douaniers, a précisé l'inspecteur divisionnaire Tahar Karfa. La marchandise saisie était «probablement destinée

à des commerçants exerçant dans la ville d'El Eulma», selon cet officier qui a aussi fait état de la saisie, dans le cadre de cette opération, de 30 000 chargeurs de téléphone, 20 000 batteries et 20 000 kits mains libres, le tout pour une valeur estimée à 400 millions de dinars.

Slim Gh./APS

Oued Ghir/Béjaïa

Un homme mortellement

percuté par un train

UN HOMME de 60 ans a été percuté hier vers 13h par un train assurant la desserte Béjaïa-Béni Mansour, au lieu-dit Amtik dans le village Ibachirène, à Oued Ghir (10 km environ du chef-lieu de Béjaïa). La victime dont le corps est en passe d'identification a succombé sur le coup à ses blessures. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie pour déterminer les circonstances de ce tragique accident qui n'est pas le premier du genre sur cette voie ferrée. A noter que la Protection civile a enregistré, depuis le début de l'année jusqu'à hier, 647 accidents de la route, 1 000 blessés et 29 décès. L'année dernière durant la même période, la Protection civile avait recensé 676 accidents, 1 140 blessés et 28 décès. **H.C.**

Ramadhan

Zakat El-Fitr fixée cette année à 100 DA

LE MINISTÈRE des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé hier les fidèles à s'acquitter de Zakat El-Fitr du mois de ramadhan, fixée cette année à 100 DA.

Dans un communiqué, le ministère a appelé les fidèles à s'acquitter de Zakat El-Fitr du mois de ramadhan, précisant que sa valeur a été fixée cette année à 100 DA par personne, soit un «sa'a» (une mesure) de nourriture équivalent à 2 kg.

Le ministère a indiqué, par ailleurs, avoir chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités religieux des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de Zakat El-Fitr à compter du 15^e jour du mois de ramadhan en vue de la distribuer aux nécessiteux.

Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, aussi bien nanti que pauvre, disposant d'un surplus de subsistance journalière et qui doit faire don de la zakat pour lui-même et pour les personnes à sa charge, a rappelé le ministère. **Said F.**